

Sénat-immigration-PS-éducation

Un sénateur PS interpelle le gouvernement sur l'expulsion d'une lycéenne

PARIS, 23 fév 2010 (AFP) - Le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur a interpellé mardi le gouvernement sur l'expulsion d'une lycéenne marocaine, Najlae Lhimer, qui venait de porter plainte contre son frère pour des violences.

"Cette jeune fille, élève au lycée professionnel d'Olivet (Loiret), résidant à Château-Renard (Loiret), est venue exposer aux autorités légitimes --police et gendarmerie-- qu'elle était victime de violences", a dit M. Sueur avant le début de l'examen du projet de loi sur les jeux en ligne, en interpellant le gouvernement dans un rappel au règlement en séance, au Sénat, et par courrier.

Il a précisé que la lycéenne "entrée en France avec sa mère alors qu'elle était mineure ne dispose pas, certes, de titre de séjour". Mais, a-t-il poursuivi, le gouvernement insiste "sur la nécessité de lutter contre les violences faites aux femmes et prend des dispositions pour assurer leur protection".

"Il aurait été pleinement justifié que le temps soit pris pour assister Mlle Lhimer et lui apporter la protection nécessaire" et "cela aurait été plus approprié que la mesure d'expulsion expéditive qui lui a été infligée", s'est-il indigné.

Il affirme également que les responsables de son lycée n'ont pas été informés, "ni le maire de la commune au sein de laquelle cette jeune fille est bénévole à la médiathèque".

Le sénateur, qui a également envoyé des courriers au Premier ministre et à différents ministres, demande que la décision d'expulsion de Najlae Lhimer soit "reconsidérée".